



## REGLEMENT 2017

### PRINCIPE DE L'EPREUVE :

Evènement organisé par les ESF.

Challenge par équipe de 3 sur le domaine skiable consistant à un enchaînement de pistes de ski avec des points de contrôle obligatoires entrecoupés d'épreuves sportives chronométrées.

Le but étant de cumuler un maximum de points par équipe.

Cet évènement est organisé dans la station des Arcs

**Date : Le Samedi 21 Janvier 2017**

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

La J d'enfer est ouverte à tous les publics et toutes les disciplines (ski, snowboard, télémark).

Un niveau minimum est recommandé (être capable d'évoluer sur tout type de piste).

Il convient d'être âgé de 13 ans au minimum.

Inscription par équipe de 3 personnes.

**Le port du casque est obligatoire. Le port d'une dorsale est conseillé.**

*Les concurrents autorisent, par cette participation, à la fois l'usage des noms et toutes photographies ou vidéos, que ce soit pour une exposition ou une publicité dans les médias, presses, radio, télévision ou à toutes fins promotionnelles des ESF.*

### CATEGORIES

- 1) Scratch : toutes les équipes de 3 personnes.
- 2) Filles : les équipes composées de 3 filles.
- 3) Familles : les équipes composées de 3 personnes de la même famille.
- 4) Pro : les équipes composées de moniteurs, pisteurs, sportifs de haut niveau, etc.
- 5) Entreprise : les équipes composées de 3 personnes représentant la même entreprise.

**PS : la carte d'identité pourra être demandée pour contrôler l'âge et pour définir les équipes de Familles**

### INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront effectuées sur le site : [www.clubesf.com](http://www.clubesf.com)

Clôture des inscriptions le **15 Janvier 2017**.

Tarif : 120 € par équipe (hors forfait).

**N.B.** : le ski pass est obligatoire et sera disponible à un tarif préférentiel dans les bureaux de l'ESF organisatrice.

**Il est fixé un nombre maximum de 100 équipes.**

## NATURE DES EPREUVES

- 1) **Rallye** : un parcours sur le domaine skiable de la station est défini avec des points de passage obligatoires. Chaque passage valide des points en fonction de la dénivelée parcourue.
- 2) **Flèche** : 1 manche de slalom géant chronométré avec passage individuel de chaque équipier. Le résultat obtenu est transformé en points.
- 3) **Record** : épreuve de kilomètre lancé qui enregistre la vitesse. Passage individuel de chaque équipier. La vitesse est transformée en points.
- 4) **Ski X** : parcours chronométré de Ski X effectué en équipe. Le résultat obtenu est transformé en points.
- 5) **Biathlon d'Enfer** : Un parcours d'obstacles aménagé + tir sur cibles. Le parcours est chronométré et le résultat est transformé en points. Le parcours s'effectue en relai à tour de rôle par chaque équipier. Chaque cible manquée donne lieu à une boucle de pénalité.

Au départ, les équipes seront réparties sur les différentes épreuves.

Un roadbook détaillant les points de contrôle obligatoires sera fourni par l'organisateur.

Chaque épreuve ne peut être effectuée qu'une seule fois. En revanche, le **Rallye** peut être effectué plusieurs fois.

Les équipes doivent **obligatoirement** se présenter au départ de chaque épreuve pour y être enregistrées.

L'organisateur définira une heure de départ ainsi qu'une heure déterminant la fin de l'évènement. Au-delà de cette heure, aucune prise en compte des points ne pourra être faite.

**Calcul des points** (conformément au système ESF)

**Rallye** : défini par l'organisateur : attribution des points en fonction des points de passage obligatoire. L'attribution des points implique que les 3 personnes qui composent l'équipe soient ensemble au point de contrôle.

**Flèche** : Attribution des pts en fonction du résultat obtenu :

- Fléchette : 20 pts
- Bronze : 40 pts
- Argent : 60 pts
- Vermeil : 80 pts
- Or : 100 pts
- En cas de passage sans obtenir de médaille ou de disqualification ou d'abandon : 10 pts

**Record** : la vitesse réalisée est convertie en points arrondi à l'unité la plus proche.

Exemple : 60,6 km/h = 61 pts  
60,3 km/h = 60 pts

**Ski X** : Attribution des pts en fonction du résultat obtenu :

- Bronze : 40 pts
- Argent : 60 pts
- Vermeil : 80 pts
- Or : 100 pts
- En cas de passage sans obtenir de médaille ou de disqualification ou d'abandon : 10 pts

**Biathlon d'Enfer** : Attribution des pts en fonction du résultat obtenu :

- Bronze : 40 pts
- Argent : 60 pts
- Vermeil : 80 pts
- Or : 100 pts

Pour les épreuves réalisées par chaque équipier, le nombre de points obtenu par chacun se cumule.

Dans le cas où une équipe se présente à une épreuve et ne l'effectue pas : pas d'attribution de points et pas de pénalité.

## **CLASSEMENTS ET REMISE DES PRIX**

Le classement se fera en temps réel à l'issue de chaque épreuve ou point de contrôle.

Le classement sera consultable en direct sur le site : [www.clubesf.com](http://www.clubesf.com)

Il sera établi à l'issue de l'évènement :

I - **un classement Scratch** : toutes les équipes de 3 personnes.

II - **un classement Filles** : les équipes composées de 3 filles.

III- **un classement Famille** : les équipes composées de 3 personnes de la même famille.

IV- **un classement Pro** : les équipes composées de moniteurs, pisteurs, sportifs de haut niveau, etc.

V – **un classement entreprise** : les équipes composées de 3 personnes représentant la même entreprise.

Le classement se fera en prenant en compte le nombre maximum de points obtenu par équipe.

## **RESTAURATION**

Une zone de restauration est mise en place par l'organisateur.

Plage horaire définie par l'ESF organisatrice.

## **ASSURANCES**

Tous les participants sont couverts en RC le temps des épreuves dès lors qu'ils ont acquitté leurs droits d'inscription.

En revanche ils ne sont pas couverts du fait de leur inscription pour les dommages corporels (notamment les frais de premiers secours) auxquels leur participation aux épreuves peut les exposer. L'organisateur les incite ainsi à souscrire un contrat d'assurance les couvrant pour ce type de dommages.

## **RECLAMATIONS**

Les réclamations concernant les participants doivent être faites lors du comité de course. (heure définie par l'ESF organisatrice).

## **SECURITE**

Cet évènement se déroulant sur le domaine skiable, il est demandé à chaque participant de respecter les règles de conduite et de sécurité.

En cas de non-respect de celles-ci, l'organisateur se réserve la possibilité d'exclure l'équipe de la compétition.

## **ANNULATIONS**

**PAR LE PARTICIPANT :**

Aucun remboursement ne sera possible sauf empêchement dû à un cas de force majeure.

**PAR L'ORGANISATEUR :**

En cas d'annulation de l'épreuve, l'organisateur remboursera l'intégralité du montant de l'inscription à chaque équipe.